

# L'INFO À ERNO

## *Au fil de l'eau*



Bulletin municipal d'Ernolsheim-Bruche - Numéro 11 - Janvier 2023

### INTER'ACTIONS

Nos dossiers prioritaires

### ZOOM SUR...

Le marché de l'Avent

### LA VIE

du village

### CULTURE

La chaise pliante

### VIE PRATIQUE

& Agenda

*Meilleurs  
vœux !*

## SOMMAIRE

### 2 ÉDITO

### 3 INTER'ACTIONS, nos dossiers prioritaires

### 8 ZOOM SUR... le marché de l'Avent

### 10 LA VIE du village

### 15 CULTURE La chaise pliante

### 16 ACTUALITÉS Vie pratique et agenda

## ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

L'année 2022 qui vient de s'achever a apporté son lot de difficultés.

Je pense notamment au dérèglement climatique dont nous constatons de plus en plus les effets. Après les vagues de grêle en juin, de chaleur caniculaire et de feux de forêt en été, ces dernières semaines nous avons aussi subi des écarts de températures pour le moins surprenants.

La pénurie de carburant est également venue ternir l'automne 2022 en ajoutant des difficultés dans le quotidien de chacun.

De plus, le contexte général reste pesant avec la guerre en Ukraine qui perdure et dont nous subissons les conséquences économiques.

Malgré tout, la municipalité poursuit sa tâche et continue à vouloir faire de notre commune un lieu de vie épanouissant pour tous.

Côté sécurité routière, nous avons limité la vitesse de circulation à 40 km/h dans le village. J'ai aussi organisé des réunions d'échange sur la circulation au sein du village à l'automne dernier. Je remercie toutes les personnes qui se sont déplacées et ont fait des propositions constructives. Il s'agit maintenant d'étudier lesquelles pourront être les plus pertinentes pour notre village.

Nous avons également finalisé la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui permet de guider l'action du maire et de ses équipes en cas de crise (risque climatique, enjeux sanitaires, incendie...) et permet ainsi de limiter les pertes de temps et actions improvisées aux conséquences non maîtrisées.

Afin de limiter les dépenses énergétiques de la collectivité, nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit. Concernant l'église, la réparation de la charpente et la rénovation des cloches sont désormais terminées. Du côté des travaux, la voirie de l'impasse des forgerons a été réalisée, et la piste cyclable menant à l'école améliorée. Après une procédure de plusieurs mois nous avons aussi passé une nouvelle délégation de service public avec l'ALEF pour la gestion du périscolaire. Je n'oublie pas le marché hebdomadaire qui a repris un nouveau souffle avec l'arrivée de nouveaux commerçants cet automne.

En 2023, nous allons poursuivre les projets déjà lancés comme le relamping et l'agrandissement du périscolaire.

D'autres devraient voir le jour : nous étudions, avec les professionnels de santé du village, la possibilité de créer une maison de santé. Nous souhaitons également améliorer les systèmes de régulation du chauffage et de sécurisation des salles communales, et créer un conseil municipal des jeunes. Mais nous devrions pouvoir vous en dire plus dans quelques mois.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, un remembrement est en cours sur la commune. J'ai bon espoir qu'il contribuera à nous donner les moyens de protéger le village contre les coulées de boues. Nous avons également transféré au SDEA la compétence de maîtrise des eaux pluviales, de ruissellement et de lutte contre l'érosion des sols. Des conventions avec les agriculteurs pour un assolement réfléchi et concerté ont déjà vu le jour pour contribuer à la protection du village.

Enfin, j'ai été interpellé par certains de mes concitoyens sur des questions d'urbanisme. Toutes les personnes (particuliers, professionnels...) qui le souhaitent et y sont habilités peuvent déposer un permis de construire. Les permis sont instruits afin de vérifier qu'ils sont conformes au PLU en vigueur. Lorsque c'est le cas, ils sont accordés.

Concernant le droit de préemption, lorsqu'une commune l'exerce, elle le fait en principe au prix indiqué par le vendeur et utilise pour cela les deniers publics. C'est pourquoi je ne compte utiliser ce droit qu'à bon escient lorsque la commune souhaitera réaliser un projet d'intérêt public sur un terrain mis en vente.

**Chères habitantes, chers habitants, je vous souhaite à tous une très belle année 2023. Qu'elle vous apporte le bonheur, la santé et la réussite professionnelle.**



**ÉRIC FRANCHET,**  
votre Maire

## INTER'ACTIONS

### Nos dossiers prioritaires

### SUBVENTION pour l'achat de composteurs

Les déchets organiques (restes alimentaires, déchets de cuisine...) représentent 32,1 % de nos poubelles d'ordures ménagères résiduelles, selon le Select'om'.

Tous les ans, chaque habitant génère ainsi 65 kg de déchets fermentescibles. Cela entraîne un coût financier pour la collectivité, lié à leur collecte et leur traitement, mais aussi un coût environnemental puisque ce sont des déchets partiellement humides qui sont incinérés, générant une pollution de l'air considérable.

Afin de réduire ces impacts, le tri des déchets organiques sera obligatoire pour tous à partir du 1er janvier 2024 (il l'est déjà pour les entreprises produisant plus de 5 tonnes de biodéchets par an). Ce tri permettra également de valoriser les biodéchets via le compostage ou la méthanisation. Le Select'om est en train d'expérimenter les solutions de tri qui seront proposées sur notre territoire. **À Ernolsheim-Bruche, les déchets organiques ne seront a priori pas collectés à domicile, mais devront être compostés individuellement ou apportés dans des bennes dédiées, comme celles qui sont déjà utilisées pour le verre, le papier ou les plastiques.**



**Afin d'encourager et de faciliter le compostage individuel par les habitants du village, le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de 25€ pour l'achat d'un composteur acheté au tarif réduit de 50€ proposé par le Select'om, et produit par l'ADAPEI de Duttlenheim. Le coût résiduel d'un composteur est donc de 25€.**

**Voici les conditions pour bénéficier de cette subvention :**

- avoir suivi une formation compostage organisée ou approuvée par le Select'om dans l'année précédent l'acquisition du composteur
- seul le premier équipement sera subventionné, et pourra se composer de 2 composteurs maximum

À NOTER : une formation compostage d'1h30 sera organisée le **samedi 4 février à 10h à la petite salle omnisports.**

Pour faciliter l'organisation, l'inscription est recommandée par tél. au 03.88.47.92.20 ou par mail à [communication@select-om.com](mailto:communication@select-om.com). Une formation compostage est également organisée tous les mois au Select'om de Molsheim. Le parking et l'accès se font par la rue de Dachstein à Altorf.

'Le Select'om est le syndicat mixte qui gère la collecte et le traitement des déchets sur notre commune et 68 autres alentour.

### PROJET de maison de santé

**L'équipe municipale, en collaboration avec les professionnels de santé du village, travaille sur la possibilité d'implanter une maison de santé à Ernolsheim.**

Dans cette optique, nous étudions tous les terrains qui pourraient potentiellement accueillir une telle structure afin de choisir la meilleure option. Si vous êtes propriétaire d'un terrain constructible de 15 à 20 ares, bâti ou non, et prêt à le céder, n'hésitez pas à contacter la mairie.



### PISTE cyclable

**La piste cyclable de l'allée du stade a été refaite fin 2022. Elle a été élargie afin de faciliter les croisements, et la sortie en direction des écoles a été déplacée pour améliorer la sécurité des usagers.**

Le marquage au sol devrait être réalisé dans les prochaines semaines. Les travaux ont été financés par la Communauté de Communes.

### GCO :

10<sup>e</sup> avis défavorable au « projet » d'autoroute<sup>1</sup>

**Quand la Cour d'Appel de Nancy a autorisé l'ouverture du GCO, le 16 novembre 2021, nombreux sont ceux à s'être frotté frénétiquement les mains.**

L'exploitant, en premier lieu, Arcos-Vinci, qui pouvait avec soulagement commencer à faire fructifier ses 54 longues et belles années de concession. Les grands promoteurs du projet ensuite, qu'on aura la dignité de ne pas nommer, mais aussi certains de ses détracteurs, qui virent tous là une occasion inespérée de démontrer, par les faits, la pertinence de leurs arguments. Les seuls à garder les mains dans leurs poches, en fin de compte, furent ceux qui croyaient encore, naïvement, à la tradition républicaine et au respect de la Loi. Pour ceux-là, quelle désillusion ! Voilà qu'une autoroute interdite par le tribunal était autorisée à ouvrir, situation digne du San Theodoros<sup>2</sup> ...

Cette première année nous permet effectivement de faire un premier bilan. En ce qui concerne le trafic, le premier semestre d'exploitation a semblé donner raison à ceux qui soutenaient le projet. En effet, la fréquentation sur la M35 a été un temps plus fluide. Mais depuis l'automne, la circulation est devenue nettement plus dense et les bouchons ont refait leur apparition. Les véhicules légers boudent le GCO et son péage, et leur fréquentation est bien plus faible qu'envisagé par le constructeur. Voyons maintenant à quel prix se paie ce gain quasi-nul.

Les comptages sont formels : il y a aujourd'hui environ 2000 poids-lourds supplémentaires en transit en Alsace, qu'ils empruntent la M35 ou, surtout, le GCO. « L'Alsace, couloir à camions » n'était donc pas un slogan si mal trouvé par les opposants au projet. Il faut avouer que ce n'était pas trop difficile, le péage d'Ittenheim étant moins cher que la Maut allemande...

Ce transit incite, mécaniquement, les transporteurs à se rapprocher des bretelles d'accès. Nulle surprise, par conséquent, à ce que des plateformes logistiques coulent leurs fondations de béton et dressent leurs carcasses d'acier au fond de nos jardins. Ou qu'on puisse envisager de faire une autre route – décidément – entre l'aéroport et le GCO. Et si ces poids-lourds en transit sont moins visibles à Strasbourg, ils sont pare-choc contre pare-choc dans la rue Ampère, et bien plus nombreux qu'avant également dans le village de Duttlenheim.

Nous attendons donc avec une certaine inquiétude les résultats des dernières analyses de la qualité de l'air.



L'an dernier, sans le GCO, celles-ci indiquaient déjà des niveaux supérieurs aux valeurs limites de l'OMS, tant pour les particules fines que pour le dioxyde d'azote que redoutent les asthmatiques.

Quant au bruit, il a surpris, c'est le moins qu'on puisse dire. Cet été, quand les fenêtres étaient laissées ouvertes la nuit, une bonne partie du village a pris l'habitude de s'endormir en comptant les camions. Une pensée pour nos voisins de Kolbsheim, au passage, car c'est vers eux que les vents d'ouest poussent l'essentiel de ces nuisances sonores.

Toutes ces observations de terrain corroborent les conclusions de la dernière enquête publique (du 1<sup>er</sup> au 16 avril 2022). Celle qui avait été si discrètement, si tardivement annoncée par l'Etat, laissant si peu de temps à ceux qui s'en sentaient capables de se plonger dans un dossier par ailleurs complètement indigeste.

**Résultat : 98% d'avis négatifs, et un nouvel avis défavorable de la Commission d'enquête.** Un de plus. En cause, l'impact sur les sols, le trafic, le volume acoustique, la santé humaine, les espèces protégées et le développement de projets connexes. La balle est maintenant, une dernière fois, dans le camp du Tribunal administratif. La balle, ou plutôt une belle épine dans le pied.

Quand tout s'oppose à une légalisation du GCO, il faut avoir une drôle d'imagination pour trouver des arguments susceptibles de légitimer, pour ce « projet », la fameuse *raison impérieuse d'intérêt public majeur* sans laquelle il ne... pourrait pas être construit, hum.

Mais dans la république de San Theodoros, rien n'est impossible.

<sup>1</sup>Sur les 12 avis émis par les commissions d'enquêtes publiques et les « commissions administratives à caractère consultatif », 10 sont négatifs.

<sup>2</sup>République bananière fictive créée par Hergé pour les aventures de Tintin.

## CÉRÉMONIE

### Cérémonie du 11 novembre

**Cette année, la montée des tensions autour du conflit en Ukraine donnait une couleur inédite à la traditionnelle cérémonie d'hommage aux soldats morts pour la France. Pour la municipalité d'Ernolsheim ce fut l'occasion d'affirmer son attachement à la paix.**

Parce que l'histoire de l'Alsace est particulièrement marquée par la guerre ; parce que bien des jeunes paysans d'Ernolsheim partis se battre en 1914 auraient préféré s'occuper de leur ferme et de leur famille ; parce que le bombardement américain d'Hiroshima et Nagasaki, puis la prolifération des armes nucléaires, rendent désormais suicidaire un affrontement direct entre super-puissances ; pour toutes ces raisons, nous avons souhaité donner la parole à ceux qui ont eu le courage de dire non à la guerre.

Le député Pierre Brizon s'en est fait le porte-parole en juin 1916, au moment où le gouvernement de Georges Clémenceau demandait à l'Assemblée plus de moyens financiers pour poursuivre l'effort de guerre. Dans un discours qui rompait brutalement avec le climat d'Union sacrée, Brizon a mis à l'honneur le courage de ceux de ses homologues allemands, tout aussi minoritaires que lui, qui ont osé demander au Kaiser l'arrêt des combats. Deux élèves de l'école élémentaire d'Ernolsheim, Sara et Louisa, ont bien voulu lire ce discours dont l'extrait suivant reflète bien la teneur : « *Les gouvernements, avec leur diplomatie secrète*



*et leurs appétits de conquêtes, ont déchaîné la guerre. Les peuples veulent la paix. Ce sont eux, ce sont les paysans, ce sont les meilleurs ouvriers de la civilisation qui tombent en masses, victimes d'une guerre qui n'est pas la leur. »*

Le maire, Eric Franchet, avait auparavant ouvert la cérémonie en insistant sur le devoir de mémoire, mais également sur l'importance de ce que nous souhaitons transmettre à nos jeunes : un idéal de fraternité, de société harmonieuse bien malmené ces derniers temps. M. Franchet a conclu en annonçant la mise en place prochaine d'un Conseil municipal des enfants, « *lieu d'engagement et d'expression propice au développement de la citoyenneté* ».

Le Souvenir français, la fanfare de Hangenbieten et les sapeurs-pompiers volontaires d'Ernolsheim ont apporté tenue et solennité à cet hommage à toutes les victimes, civiles ou militaires.

## DES PANIERS

### bien garnis

**Cet hiver encore, les paniers garnis à l'attention des seniors du village ont pu être distribués par l'équipe municipale et les membres du CCAS. Au total, ce sont 260 colis qui ont été préparés avec de délicieuses surprises en provenance de producteurs locaux.**

Entre la traditionnelle bouteille de vin blanc, le saucisson sec, la terrine de campagne ou encore les guimauves et la bougie parfumée, les fêtes de fin d'année se présentaient sous les meilleurs auspices. Pour rappel, l'âge requis pour désormais pouvoir en bénéficier a été fixé à 75 ans. Toutefois, les personnes âgées de moins de 75 ans et qui en bénéficiaient déjà les années précédentes, ont, elles aussi, eu le plaisir de voir les membres de la joyeuse équipe de distribution sonner à leur porte. À tous les récipiendaires, merci pour l'accueil chaleureux que vous réservez chaque année à nos livreurs. Et, au regard des sourires que ce colis apporte, nous sommes confortés dans l'idée de maintenir et de poursuivre cette belle tradition.



### BANQUE ALIMENTAIRE : des dons en forte hausse

Cette année encore, le CCAS a participé à la collecte nationale organisée par la Banque Alimentaire le dernier week-end de novembre.

Le dépôt de denrées alimentaires était possible durant la semaine à l'entrée de l'école élémentaire, et une permanence a été tenue le samedi matin en mairie par Mmes Catherine Mertz et Ghislaine Nopper. **Au total, c'est près du double de denrées qui a été collecté à Ernolsheim cette année par rapport à 2021.** Une générosité nécessaire, puisque la Banque Alimentaire, premier réseau d'aide alimentaire de France, fait face à une hausse importante de la demande : le nombre de personnes soutenues a augmenté de 10 % entre 2019 et 2021, atteignant désormais 2,2 millions de personnes<sup>3</sup>.

Un grand merci à tous les donateurs !

<sup>3</sup>Source : rapport annuel des Banques Alimentaires 2021



### NOUVELLE DÉLÉGUÉE à la Communauté de Communes

Camille Violas a démissionné de son poste de conseiller au sein de la Communauté de Communes de la région de Molsheim-Mutzig. **Solène Hoehn la remplace pour y représenter notre village.** Nous lui souhaitons un bon début dans ses nouvelles fonctions.

### LE PLAN D'EXPLOITATION de viabilité hivernal (PEVH)

**Les astreintes du service technique en période hivernale sont une forme de plan de continuité de service qui vise à assurer la maintenance et l'entretien des infrastructures et des équipements de la commune pendant les périodes de mauvais temps.**

Elles sont généralement mises en place lorsque de conditions météorologiques défavorables, telles que la neige ou la glace rendent difficile l'accès aux routes et aux équipements de la commune.

Initié par notre responsable du service technique, M. François Berthier, le plan d'action a une nouvelle fois pu démontrer son efficacité lors des premières neiges du mois de décembre.

Dès 5h30, le tracteur équipé de sa lame et de son système de salage a pu être engagé pour le traitement des rues, à savoir en premier les rues avec une forte déclivité, l'axe principal ainsi que les écoles et installations sportives.



En fin de matinée, la tâche fut accomplie par l'ensemble du service technique.

S'en est suivi un deuxième traitement en soirée pour prévenir les gelées de la nuit et les nouvelles précipitations du lendemain.

**Du 14 au 16 décembre, 4 450 Kg de sel ont été utilisés pour ces opérations.**

Les routes de sortie de village sont de la compétence de la CeA, qui décide de leur importance au niveau régional et les déneige en conséquence. La commune n'intervient pas sur ces axes routiers.

## RECENSEMENT de la population 2023

Cette année, le recensement de la population de notre village sera réalisé afin de mieux connaître son évolution et ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 19 janvier et le 18 février.

### COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, n'hésitez pas à recourir à ce service. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Voici les 4 agents qui effectueront le recensement à Ernolsheim-Bruche :



Julia Gonzalez

Maxime Zeiger

Antoine Hertling

Alfred Toussaint

### POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des **statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).



**Recensement de la population 2023**

**Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

**Le recensement démarre le 19 janvier. Vous serez prévenu par votre mairie.**

© Insee 2023 - PARTIE PERMANENTE

### QUID DE LA PROTECTION DE VOS DONNÉES ?

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel. L'INSEE s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi "Informatique et Libertés".

# ZOOM SUR

## Le marché de l'Avent

### RETOUR EN IMAGES

#### sur le marché de l'Avent

**Il s'est tenu ce dimanche 27 novembre dans, et autour, de la salle socioculturelle.**

De nombreux stands artisanaux et associatifs ont présenté leurs créations, les points de restauration à l'extérieur ont distillé de savoureux effluves sucrés et épicés... Les plus petits ont pu découvrir les histoires fabuleuses de notre conteuse Serafina Plateroti... Le Saint Nicolas a pu se friser quelque peu les poils de sa longue barbe devant l'émerveillement qu'a suscité sa venue auprès des enfants en milieu d'après-midi... Et le manège de poneys mis en place par le centre équestre de la Bleiche a lui aussi connu un beau succès.

Merci à tous de vous être déplacés si nombreux, d'avoir contribué à faire de cette journée un moment festif, et merci pour votre générosité à l'égard de l'association Caritas Molsheim, qui grâce à vos dons aura pu rendre le Noël d'une soixantaine de familles démunies du secteur nettement plus festif. Merci enfin aux employés communaux, à tous les bénévoles et aux associations du village pour leur fidèle implication à l'occasion des diverses manifestations organisées dans le village.





## ÉTAT CIVIL

Cette année encore, cette rubrique n'est pas exhaustive. En effet, **nous avons uniquement publié les informations pour lesquelles les personnes concernées nous ont donné leur accord**, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données.

### Naissances

**Philippe STOFFEL**..... 01.11.2021  
de Xavier STOFFEL et de Carole WALTER

**Noah LOPES CARDENAS** ..... 27.12.2021  
de Dominique LOPES et de Claudia CARDENAS RODRIGUEZ

**Antoine MEYER**..... 05.01.2022  
de Paul MEYER et de Céline RUCH

**Marie-Loup TARNEAUD** ..... 05.02.2022  
de Simon TARNEAUD et Jeanne MOOTZ

**Gabriel BODIN**..... 19.02.2022  
de Anthony BODIN et de Diane MURGOCI

**Jarod STEPHAN** ..... 11.03.2022  
de Loïc STEPHAN et de Lauriane OBRINGER

**Martin LORENTZ**..... 14.05.2022  
de Ciryll LORENTZ et de Maud SIMON

**Tylan PHRACHANSIRI**..... 26.05.2022  
de Khamphout PHRACHANSIRI et de Savoëun BIV

**Alessio CALARCO**..... 16.06.2022  
de Massimo CALARCO et de Camille EBERHARDT

**Alice TAVARES MARTINS** ..... 10.07.2022  
de Pedro TAVARES MARTINS et de Marie-Claire DE ALMEIDA PIRES

**Paul BANCELIN** ..... 26.11.2022  
de Stéphane BANCELIN et de Judith BREITENBUCHER

**Hugo STIEBER** ..... 03.12.2022  
de Renaud STIEBER et de Julia FREISS

### PACS

**Pedro TAVARES MARTINS**  
et **Marie-Claire DE ALMEIDA PIRES**..... 23.02.2022

**Renaud STIEBER** et **Julia FREISS** ..... 03.05.2022



### Mariages

**Brahim BOUKRIA** et **Imane AMROUH**..... 15.05.2022

**Steve NUSS** et **Valentine CUTRUPI** ..... 03.06.2022

**Nadia CAILLET** et **Céline WATTIAU** ..... 20.08.2022

**Sylvain MEYNIER DE SALINELLES**  
et **Justine FOURNIER** ..... 02.09.2022

### Décès

**Marie-Antoinette WOLFF** – 90 ans ..... 02.01.2022

**Isabelle HOLTZ** – 51 ans..... 01.02.2022

**Inès RIFF** – 9 ans ..... 03.03.2022

**Michel FRITSCH** – 80 ans..... 30.03.2022

**Jean-Georges BRANDT** – 66 ans..... 26.05.2022

**Fernando DA SILVA MAMEDE** – 66 ans ..... 29.06.2022

**Joseph WEBER** – 86 ans..... 09.08.2022

**Georgette OSTER** – 93 ans ..... 13.08.2022

**Yvonne PFAADT** – 56 ans ..... 25.08.2022

**Albert OTT** – 78 ans..... 08.09.2022

**Jeanne HOEHN** – 83 ans..... 04.10.2022

**Raymond BOEHLER** – 85 ans..... 30.10.2022

**Valérie MULLER** – 47 ans..... 14.11.2022

**Susanne METZ** – 92 ans ..... 03.12.2022

**Mariette ALBIGER** – 72 ans ..... 04.12.2022



## L'ÉCRAN... méchant loup ?

**L'ALEF (Association Loisirs et Formation), qui gère l'accueil périscolaire du village, a organisé le 25 novembre dernier une conférence sur notre rapport aux écrans.** Téléphone, télévision, ordinateur... à chacun son écran, ses images, sa musique, ses jeux ou ses applis préférés. Ces outils nous permettent-ils plus de communication et d'ouverture sur le monde, ou nous enferment-ils dans un entre-soi toujours plus rétréci ?

Cette conférence a permis aux participants de s'informer sur les risques que pose l'utilisation des écrans par les enfants, mais aussi de questionner nos usages en tant qu'adultes.

Nous sommes de plus en plus nombreux à sortir notre smartphone à chaque moment d'inactivité (dans les transports en commun, dans les salles d'attente... voire même aux toilettes pour certains!), ce qui fait qu'aujourd'hui, un utilisateur y passe près de 4 heures par jour. Les conséquences sur notre quotidien sont multiples : fatigue, trouble du sommeil, problèmes d'attention,



diminution du temps réellement « libre », sans compter les risques sanitaires liés aux ondes électro-magnétiques. Alors que les usages des adolescents sont souvent pointés du doigt, certains participants à la conférence ont rappelé que les aînés peuvent aussi rapidement devenir des utilisateurs compulsifs et des proies faciles du marketing numérique. Une fois mesurés les risques liés aux écrans, il appartient à chacun de réfléchir à la place qu'il souhaite leur laisser, et à l'impact que cela peut avoir sur notre société et nos interactions humaines.

## TÉLÉTHON

**L'OMSALE, en partenariat avec les associations Familles Rurales, VEB (Volley Ernolsheim-Bruche), RAME (Running Athlétisme Marche Ernolsheim) et EFC (Erno Football Club), a participé à la 36e édition du Téléthon le 3 décembre dernier.**

Quelques courageux ont bravé le froid, encadrés par le RAME, pour une marche de 8 km. À la petite salle omnisports, Familles Rurales a organisé son traditionnel concours de belote et tarot, ainsi qu'une vente de livres. Et cette année, le volleython lancé par le Volley Ernolsheim-Bruche a remporté un franc succès : pas moins de 14 équipes se sont affrontées pendant toute l'après-midi

dans une ambiance conviviale. La soirée s'est terminée autour de tartes flambées partagées par tous les sportifs. La journée a permis de collecter 1850 euros au profit de la recherche médicale et de l'accompagnement des malades. Merci à tous les organisateurs et aux participants pour votre générosité !



## FAMILLES RURALES : retour sur la conférence parentalité

L'association Familles Rurales a organisé le 30 novembre dernier une conférence sur le thème de la communication positive. Animée par Christel Bricka, éducatrice spécialisée, formatrice et consultante familiale, cette soirée a permis d'aborder l'éducation de nos enfants sous l'angle de la communication bienveillante et respectueuse.

Très souvent, nous sommes démunis face aux tempêtes émotionnelles que traversent nos enfants (crises, colères, pleurs...) et nous avons tendance à reproduire les schémas « éducatifs » que nous avons vécus dans notre enfance. Pourtant, il existe des alternatives aux punitions, chantages et menaces qui permettent de fixer des règles et repères aux enfants sans nuire à leur estime de soi ou à leur intégrité physique et morale. Encore faut-il y réfléchir en amont, avant d'être soi-même pris dans le stress d'un moment difficile avec son enfant, afin de pouvoir appliquer des mesures proportionnées et justes.

Christel Bricka a également rappelé que gifles et fessées ne peuvent être des solutions, comme l'illustre la citation du Docteur Catherine Guegen : « Pourquoi appelle-t-on agression le fait de frapper un adulte, cruauté le fait de frapper un animal, mais éducation le fait de frapper un enfant ? ».

L'animatrice a su captiver son auditoire avec son humour décapant mais aussi des exemples concrets transposables au quotidien de tous les parents.

**Si ces échanges vous intéressent, n'hésitez pas à participer aux prochains cafés-parents qui seront organisés par Familles Rurales et animés par Christel Bricka, dont voici les prochaines dates :**

- 3 février : Accompagner les émotions difficiles de mon enfant
- 6 avril : Poser des limites éducatives avec justesse
- 12 juin : Les alternatives à la punition.

La participation est gratuite sur inscription directement auprès de l'intervenante Christel Bricka au 06 30 04 38 78 ou par mail à [parents simplement@gmail.com](mailto:parents simplement@gmail.com)

Le nombre de participants est limité à 12 personnes pour permettre à chacun de s'exprimer.



## NOUVELLE PRÉSIDENTE à la pétanque

**C'est à la lumière d'un phare alimenté par une batterie de voiture que se sont déroulées les premières parties de pétanque en nocturne à Ernolsheim. Nous sommes alors en 1986. Cette année-là sera marquée entre autres par l'explosion de la centrale de Tchernobyl, la mort de Coluche, Balavoine et Le Luron, la 1<sup>ère</sup> cohabitation Mitterrand-Chirac et les accords Franco-Anglais pour la construction du Tunnel sous la Manche.**

C'est aussi cette année-là que quelques passionnés de pétanque se sont lancés dans la création d'un club à Ernolsheim : le Pétanque Club « La Bruche ». Parmi tous ces courageux, 2 membres du comité originel sont restés en poste jusqu'en 2022, Albert Engel le président et Roland Martin le trésorier. Alors que Roland Martin continue dans ses fonctions, l'emblématique président Albert Engel a quant à lui décidé de passer la main.

Pendant toutes ces années à la tête du club, Albert Engel aura été un président à l'initiative de beaucoup d'événements soit organisés par le club, soit auxquels le club aura participé. Des tournois, matchs et concours par centaines, des soirées festives et des manifestations pour la promotion de la pétanque. Certains tournois organisés par le club d'Ernolsheim auront attiré plus d'une centaine d'équipes, soit plus de 300 joueurs pour lesquels il aura fallu assurer la logistique. Il a aussi été le président qui aura travaillé à l'amélioration des infrastructures de jeu. C'est ainsi qu'a été construit, par le Maire de l'époque Martin Pacou, un terrain couvert et éclairé qui fait la fierté des membres de l'association et certainement l'envie de bien d'autres clubs alentour. Entouré d'un comité et de membres solidaires et actifs, Albert Engel aura su insuffler pendant toutes

ces années à la tête de l'association, une dynamique sans cesse renouvelée afin de faire grandir le club et le faire connaître au sein du village dans le but d'attirer toujours plus d'Ernolsheimois à la pratique de ce sport. Aujourd'hui, quand les beaux jours arrivent, c'est avec une immense joie qu'Albert Engel contemple les terrains de pétanque remplis de joueurs. C'est aussi et surtout sa réussite.

Le comité et les membres du club remercient chaleureusement Albert Engel, qui prend une « retraite » bien méritée, pour toutes ces années à la présidence du club.

À l'issue de la dernière assemblée générale du club en octobre, Albert Engel a intronisé Martine Charmes qui est désormais la nouvelle présidente du club. Lors de cette AG, le comité mais aussi les personnes présentes ont souhaité à Martine Charmes, beaucoup de courage et de bonheur dans ses nouvelles fonctions. Elle aura certainement à cœur de relever énormément de défis permettant de poursuivre le développement de la pétanque à Ernolsheim. Mais il y a au moins un défi dont la nouvelle présidente n'aura pas à s'occuper : il s'agit de l'éclairage du terrain pour la pratique de la pétanque en nocturne, éclairage qui a eu le temps d'être amélioré depuis 1986.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRATIONS YOGA (AGY) du vendredi 9 décembre 2022

**Le Yoga Iyengar est une méthode d'enseignement du yoga qui tient son nom de celui qui en a développé les principes, BKS Iyengar (pour Bellur Krishnamachar Sundaraja Iyengar). Ce yogi Indien, décédé en 2014, a consacré sa vie à la pratique et à la diffusion du yoga dans le monde entier.**

Le Yoga Iyengar est basé sur la pratique approfondie des postures («asana» en sanskrit) et des techniques de respiration : les premières permettent de développer la force et la souplesse du corps, et les secondes d'améliorer la concentration et l'équilibre mental. C'est une méthode rigoureuse qui porte une attention particulière sur l'alignement des différentes parties du corps dans l'espace.

La grande particularité du Yoga Iyengar est de recommander l'utilisation d'accessoires de yoga ou de supports, comme des briques, des chaises ou encore des sangles et des cordes, pour faciliter l'apprentissage des asana et accentuer leur intensité. Les asana effectuées pendant le cours de Yoga Iyengar ont de nombreux bénéfices pour le corps et pour l'esprit. Celles qui sont réalisées debout, comme l'arbre ou le guerrier, étirent les muscles et les articulations, et font disparaître les tensions. Elles permettent aussi de retrouver un meilleur maintien grâce au travail de la colonne vertébrale. Les postures assises, comme celles du héros ou du bâton, apaisent et combattent la raideur du bassin et des jambes. Enfin, les torsions atténuent les maux de dos, et permettent de retrouver une bonne flexibilité du cou, des épaules et du bassin. Le travail de respiration proposé par les enseignants de la méthode Iyengar permet aussi de retrouver sa vitalité et sa capacité de concentration originelles.

Les cours hebdomadaires sont encadrés par Nathalie EHLIG, Enseignante Certifiée Junior 2 par le RIMYI (Ramamani Iyengar Memorial Yoga Institute) de Pune en Inde.

### ÉVOLUTION DE NOS ACTIVITÉS

L'AGY compte 93 adhérents pour l'année 2021/2022 parmi elles, 12 personnes vivent à Ernolsheim-sur-Bruche. Les adhérents sont âgés entre 12 et 71 ans.

Les deux dernières années ont été profondément marquées par la crise sanitaire provoquée par le SARS-CoV-2. Malgré cela, l'AGY continue son développement. Cela s'explique par le fait que tout au long de la pandémie, l'AGY a fait preuve de nombreuses adaptations pour continuer à proposer des cours à ses adhérents (cours en distanciel, en hybride, suspension des abonnements...). Le yoga a été pour beaucoup une bouée de sauvetage pendant le confinement et les périodes de couvre-feu et les a aidés à maintenir leur bien-être physique tout en gérant le stress de l'incertitude et de l'isolement.



À la sortie de la crise, de nouvelles personnes se sont tournées vers le yoga. En effet, au-delà de ses conséquences immédiates sur la santé physique, la pandémie a également exacerbé la souffrance psychologique et les problèmes de santé mentale, notamment la dépression et l'anxiété. Cela a mis en évidence toutes les pratiques douces comme le yoga.

### STAGES

Sur la saison 2021-2022, l'AGY a organisé 2 stages qui se sont déroulés les week-ends du 17 et 18 septembre et du 30 avril et 1<sup>er</sup> mai. Ces stages étaient animés par Valérie MANGOLD (Certifiée Senior 3 par le RIMYI).

Pour la deuxième année consécutive, un stage intensif d'été a été organisé du 14 au 17 juillet avec Valérie MANGOLD et Didier TEIFRETO (Enseignants Senior 3) dans la salle socio-culturelle à Ernolsheim. Les personnes avaient la possibilité de participer au stage complet, de s'inscrire sur la journée ou la 1/2 journée. Il a bénéficié à 41 personnes. Face à son succès, il sera reconduit en 2023.

DATES À VENIR SUR 2023 :

- Stage du 25 et 26 mars 2023 dans la salle Omnisports
- Stage du jeudi 13 au dimanche 16 juillet 2023 dans la salle Omnisports

### REMISE DE DON

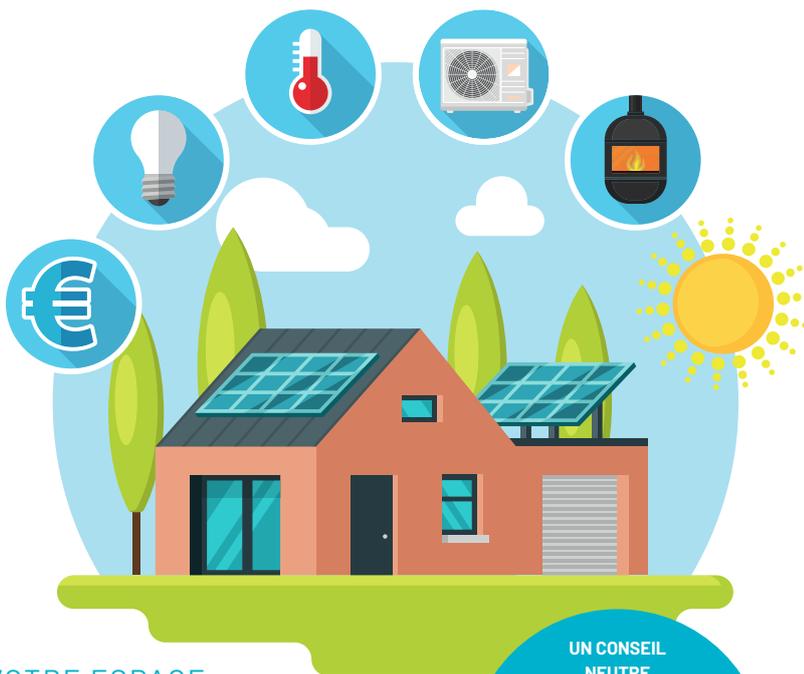
Cette année, l'AGY a décidé de soutenir l'association la Main du cœur. Il s'agit d'une association locale qui mène des actions pour améliorer le quotidien d'enfants fragilisés par la vie. En Alsace, ce sont près de 4 500 enfants et jeunes adultes qui vivent en structures relais et en familles d'accueil du fait de carences éducatives graves. Cette association organise chaque année des levées de fonds et des sorties. Ils récoltent du matériel, et permettent l'achat de jouets, d'équipements multimédia... L'AGY a remis un chèque de 500€ à M. André Bernhard, Président de l'association la Main du cœur.

L'assemblée générale s'est poursuivie avec la fête de Noël : dégustations de bredeles et remises de cadeaux entre les adhérents dans une ambiance très amicale.



BRUCHE  
MOSSIG

PÔLE D'ÉQUILIBRE  
TERRITORIAL ET RURAL



## VOTRE ESPACE FRANCE RENOV

PETR Bruche Mossig  
1 rue Gambinus  
67190 MUTZIG

@ [jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr](mailto:jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr)

☎ 03 88 97 39 69

UN CONSEIL  
NEUTRE  
INDÉPENDANT  
GRATUIT

POUR RÉALISER DES  
TRAVAUX D'ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE  
CHEZ VOUS

AUSSI POUR  
LES PETITES ENTREPRISES !



Avec le soutien de



SDIS  
du Bas-Rhin



INCENDIE et SECOURS

## AU SECOURS, URGENT

### La Section d'Ernolsheim recrute

- La section d'Ernolsheim est actuellement composée de 8 pompiers (moyenne d'âge 43 ans)
- Nous avons perdu 5 pompiers en 2 ans (retraite, déménagement,...)
- Pour éviter sa disparition, nous avons besoin urgemment de renfort.
- Sans votre aide, son avenir est compromis.
- Vous avez entre **16 et 50 ans** (Homme/Femme), envie d'aider, venez nous rejoindre. Bonne ambiance, esprit de groupe.

Plus d'infos au **06.15.66.70.87** / [annenopper@numericable.fr](mailto:annenopper@numericable.fr)



## **SUR MA CHAISE PLIANTE AVEC...** Kenneth Grahame (1859-1932)

**Pour cette cinquième et dernière chaise pliante, j'ai invité Kenneth Grahame à venir découvrir nos paysages. Mais l'auteur du *Vent dans les Saules*, comme son héros le Rat, aime le canotage. Pas question de rester assis ; nous avons mis une barque à l'eau et nous sommes laissés descendre le long de la Bruche.**

En approchant du vieux méandre, Grahame me signale un type, sur la berge, dans la position du lotus. Quelle surprise de retrouver Augustin Berque, ce philosophe qui nous avait raconté l'invention du paysage par les Chinois ! Un doigt sur la bouche, je fais remarquer à mon invité la pancarte suspendue à son cou : « Silence, SVP. Pour le bruit, allez du côté du GCO. »

– Je dis, my dear, chuchote Grahame, ceci est un gentil endroit pour méditer.

Il est vrai qu'il a lui-même dressé un portrait idyllique de la campagne anglaise. Une passion toute païenne, comme dans cette scène où les héros tombent sur le dieu Pan : « *Là, dans la clarté intense de l'aube imminente, tandis que la Nature, empourprée de couleurs incroyables, semblait retenir son souffle, il regarda dans les yeux son Ami et son Sauveur.* »

À quelques coups de rame de là, un vieil homme fait la sieste, un mouchoir noué sur la tête.

– Aoh ! s'écrie Grahame, c'est ce cher Tolkien ! Hello buddy ! Que fais-tu ici ?

– Ce que je fais ? répond l'écrivain. Les gens du coin rejouent la destruction des Terres du Milieu par Saroumane et son entreprise de BTP. Mais il y a une résistance... Alors j'observe, et j'apprécie.

Grahame acquiesce. A son époque déjà, il était malaisé de résister à la mécanique industrielle. Le malheureux Crapaud de son roman, ce pitre qui saute de marotte en marotte, qui se précipite sans aucun recul sur la moindre innovation, personnifie d'ailleurs ce penchant de l'homme moderne.

Mais le pont approche, et voilà une autre connaissance, un carnet à la main. C'est ce bon vieux Wendell Berry pour lequel les paysages soudent une communauté. Peut-être compose-t-il une ode aux villageois, «vissés à leur terre» comme dirait Grahame, qui ont défendu la forêt en septembre 2018. Qui, mieux que la Taupe, incarne mieux cet attachement à son chez-soi ? « *C'était la maison où il avait été si content de rentrer après une journée de travail. Et la maison s'était elle aussi, de toute évidence, sentie bien avec lui ; elle lui rappelait dans une plainte qu'elle était là et qu'elle l'attendait.* »



Nous passons devant le poète-paysan sans le déconcentrer et poursuivons notre navigation, quand un mouvement attire notre attention au milieu de la rivière. Un grand escogriffe est enfoncé dans l'eau jusqu'à la poitrine. Je reconnais immédiatement ce visage taillé à la serpe.

– Mais M. Abbey, vous savez qu'il y a un pont juste derrière nous ?...

Sans répondre, le cow-boy plonge dans l'eau noire sous notre canot. Je rassure Grahame et lui montre du menton le sac de couchage de l'écrivain, roulé en boule sur la berge. Abbey a un besoin viscéral de vie sauvage, c'est comme ça. Il redoute le temps où celle-ci sera entièrement soumise, et les hommes domestiqués pour de bon.

– Bonté gracieuse, quel homme...

Mais Grahame s'interrompt et fronce les sourcils : devant nous se profile le viaduc. Quand *Le vent dans les saules* a été écrit, l'automobile n'allait pas de soi. En témoigne l'émoi de Rat, Taupe et Crapaud quand ils voient pour la première fois cette « Chose » : « *Le cyclone les fit se jeter dans le fossé le plus proche. L'automobile, superbe, immense, formidable à vous en couper le souffle, avec son pilote tendu arc-bouté sur le volant s'empara tout à la fois du ciel et de la terre en une fraction de seconde, projeta un dense nuage de poussière qui les enveloppa et les aveugla complètement, avant de rétrécir et de devenir un point à l'horizon.* »

**En 1908, *Le Vent dans les saules* est un livre de rabat-joie. Il évoque le bon vieux temps, à une époque où l'on s'incline généralement devant le Progrès. Pourtant, le roman va connaître le succès, preuve que les gens d'alors étaient encore capables de porter un regard critique sur l'évolution de la société. Qu'en est-il aujourd'hui ? Nous laisserons-nous emporter par le dernier cyclone à la mode, ou le regarderons-nous s'éloigner depuis le fossé en nous épongeant le front ? Une chose est sûre : s'il y a un enseignement à tirer de cette série d'entretiens, c'est que les paysages d'Ernolsheim ont une valeur insoupçonnée.**

## VIE PRATIQUE

### AGENDA

#### des événements à venir

- **26 janvier** : assemblée générale de Soleil d'Automne
- **29 janvier** : vente des cartes de pêche (Amicale des pêcheurs)
- **1<sup>er</sup> février** : don du sang
- **2 février** : après-midi crêpes (Soleil d'Automne)
- **3 février à 19h30** : café-parents à la petite salle omnisports (Familles Rurales)
- **4 février à 10h** : formation compostage à la petite salle omnisports
- **11 Février à 13h30** : cours de taille au verger école d'Ergersheim (Association Fleurs et Fruits)
- **12 février** : vente des cartes de pêche (Amicale des pêcheurs)
- **25 février** : carnaval des enfants (Familles Rurales)
- **25 février** : cochonaille (Amicale des pêcheurs)
- **2 mars** : carnaval (Soleil d'Automne)
- **4 mars à 13h30** : cours de taille à la Maison St Léon à Wolxheim (Association Fleurs et Fruits)
- **5 mars** : vente des cartes de pêche (Amicale des pêcheurs)
- **12 mars** : concours de belote (Familles Rurales)
- **18 mars** : nettoyage de printemps. RDV à 9h à l'espace du lavoir.
- **18 et 19 mars** : trophée garbolino (Amicale des pêcheurs)
- **25 mars** : concours de pêche (Amicale des pêcheurs)
- **25 et 26 mars** : stage de yoga (AGY)
- **1<sup>er</sup> et 2 avril** : pêche d'ouverture (Amicale des pêcheurs)
- **2 avril** : culte des rameaux (Eglise Protestante)
- **2 avril** : bourse de puériculture (Familles Rurales)
- **6 avril** : Fête de Pâques (Soleil d'Automne)
- **6 avril à 19h30** : café-parents à la petite salle omnisports (Familles Rurales)
- **8 et 9 avril** : tournoi de l'Entente (ESME)
- **10 avril** : chasse aux œufs (Familles Rurales)
- **15 avril** : concours de pêche (Amicale des pêcheurs)
- **27 avril** : tournoi de pétanque (Pétanque Club La Bruche)
- **21 juin** : journée internationale du yoga
- **Du 13 au 16 juillet** : stage intensif de yoga Iyengar
- **18 août à 18h** : cours de taille à Ergersheim (Association Fleurs et Fruits)



Pour suivre toute l'actualité du village, vous pouvez vous abonner à notre page facebook :



« LES ACTUALITÉS D'ERNOLSHEIM-BRUCHE »



IntraMuros télécharger l'application IntraMuros

ou consulter le site internet : [www.ernolsheim-bruche.fr](http://www.ernolsheim-bruche.fr)

### BACS À SEL

#### Six bacs à sel ont été stratégiquement positionnés à différents points clés dans le village.

Ces bacs ne sont pas à la disposition des riverains mais servent au personnel du service technique lors des opérations de salage en cas d'intempéries. Cependant quelle n'a pas été leur surprise de les retrouver vides !

Il est important de respecter cet usage et de ne pas prendre le sel de déneigement destiné à la collectivité.

Si vous avez besoin de sel de déneigement pour vos allées ou terrasses, vous pouvez en acheter dans les magasins de bricolage ou jardinerie.



### BULLETIN COMMUNAL POUR LES AÎNÉS EN EHPAD

Des membres de votre famille ou de votre entourage ont quitté Ernolsheim pour rejoindre une maison de retraite ? **S'ils souhaitent continuer à avoir des nouvelles du village, nous pouvons leur envoyer le bulletin communal. Il suffit de transmettre leurs coordonnées en mairie.**

**Directrice de la publication** : Camille Violas

**Comité de rédaction** : commission communication

**Crédits photos** : Claude Michel / Commune Ernolsheim-Bruche / Getty Images

**Conception et réalisation** : Barbara Graphiste

**Impression** : Imprimerie Chryss Molsheim

**ISSN** : 1627-3364 • **Tirage** : 900 exemplaires